



Bonne année

29 décembre 2016

Et pour terminer cette année, voici une petite pensée, trouvée dans une revue, et qui résume assez bien ce qui est important dans notre vie.

« A la naissance, on monte dans le train
Et on rencontre nos parents.
On croit qu'ils voyageront toujours avec nous.
Pourtant, à une station,
Nos parents descendront du train,
Nous laissant seuls continuer le voyage.



Au fur et à mesure que le temps passe,
D'autres personnes montent dans le train.
Et ils seront importants pour nous :
Fratrie, amis, enfants, même l'amour de notre vie !
Beaucoup démissionneront
- même l'amour de notre vie -
Et laisseront un vide plus ou moins grand.
D'autres seront si discrets,
Qu'on ne réalisera pas
Qu'ils ont quitté leurs sièges !



Ce voyage sera plein de joies, de peines, d'attentes,
De bonjours, d'au-revoir et d'adieux.
Le succès est d'avoir de bonnes relations
Avec tous les passagers.



**Pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes.
On ne sait pas à quelle station nous descendrons,
Donc vivons heureux, aimons et pardonnons.**
Il est important de le faire,
Car lorsque nous descendrons du train,
Nous ne devons laisser que des beaux souvenirs
A ceux qui continueront leur voyage.

Soyons heureux avec ce que nous avons
Et remercions le ciel de ce voyage fantastique.

Merci d'être un des passagers de mon train.
Et si je dois descendre à la prochaine station,
Je suis content d'avoir fait un bout de chemin avec vous.

Je veux dire à la personne qui lira ce texte

Que je la remercie d'être dans ma vie et....de voyager dans mon train !! » - *auteur anonyme*

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du C.C.A.S.,
le personnel communal, vous invitent à la cérémonie des vœux,
vendredi 6 janvier 2017, à l'Espace Socioculturel, à 19.30 h,
et vous présentent à l'avance leurs meilleurs vœux pour 2017.

INFORMATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal a tenu trois réunions, le 16 septembre, 14 octobre et 9 décembre, durant ce dernier trimestre de 2016. En voici les extraits des principales délibérations.

Assainissement :

1. Le SIAKOHM – Syndicat intercommunal d'assainissement – va commencer les travaux d'assainissement sur la commune, en janvier 2017. Il a demandé à tous les propriétaires l'autorisation de traverser les terrains pour amener nos eaux usées à la station de Koenigsmacker. Comme il doit travailler sur des parcelles communales, le conseil a accepté la convention à passer avec ce syndicat, qui explicite les conditions financières et techniques pour ce chantier.
2. Le rapport annuel du syndicat, projeté et expliqué par le 1^{er} adjoint, est accepté. Il peut être consulté en mairie.

Subventions :

- 500,00 € au profit du S.P.F., aide aux populations du centre de l'Italie, suite au séisme du 24 août de magnitude 6,2.
- 800,00 € à l'A.P.E.I. de Thionville et Environs, en remplacement de la « Vente des brioches de l'amitié ».
- 150,00 € à l'A.N.P. de Thionville et Environs, pour le 40^{ième} anniversaire de la création de la section.

Entretien des cours d'eau, protection contre les crues, renaturation.

La Canner :

Suite à une réunion, avec le Syndicat Intercommunal de la Canner, sur site, afin d'étudier l'impact positif ou négatif sur les crues, de l'ouvrage existant au confluent de la rivière Canner avec le bief privé amenant l'eau au moulin, après observation des lieux (ouvrage, confluent, bief, bâtiment du moulin) et avoir écouté les réactions des exploitants propriétaires, la commission a conclu :



des exploitants propriétaires, la commission a conclu :

Il faut conserver le moulin, il fait partie du patrimoine de notre belle vallée. En conséquence, il est demandé au syndicat de :

- réaménager le confluent en amont
- ne pas toucher au « barrage »
- encourager le propriétaire qui prend soin de ce coin de nature, unique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé cette conclusion.

La Bibiche :

L'assemblée, a refusé de faire participer la commune aux travaux de renaturation et de lutte contre les inondations du ruisseau « La Bibiche ».

Sécurisation

A. - de la RD 2, en particulier au niveau de l'arrêt de bus.

Se référant à la rencontre du 12 mai, réunissant, en mairie des représentants de la gendarmerie, de la DDT, de l'UTR Thionville, du bureau municipal, pour essayer de trouver une solution qui sécurise les piétons elzangeois (adultes, écoliers...) prenant le bus.

Malgré les travaux effectués par la municipalité :

- fermeture d'une rue aboutissant à la RD,
- suppression de 2 arrêts,
- confection d'un contournement pour les transports en commun desservant le village et le lotissement du Hohdorn,
- déviation de la RD pour éviter une ligne droite,

un nouvel accident est survenu le 9 mars 2016 : une voiture a heurté deux personnes de la commune, sur le passage protégé. Après avoir étudié plusieurs solutions et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents **décide** :

- de faire installer à hauteur de cet arrêt, des ralentisseurs, dits « coussins berlinois »,
- de charger M. le Maire de prendre un arrêté de limitation de vitesse pour cette portion de route,
- de solliciter une subvention au titre des amendes de police, afin de permettre aux finances de la commune, de supporter la dépense nécessaire à ces travaux,
- de fixer le plan de financement de la manière suivante :

· Montant du devis :	5 698,20 € H.T.	6 837,84 € T.T.C.
· Subvention sollicitée 60 % du HT :	3 418,92 €	
· Reste à la charge de la commune :		3 418,92 €



B. – Prévention d'évènements graves au groupe scolaire Maginot.

Afin de mettre en place le Plan Particulier de mise en sûreté au groupe scolaire Maginot, pour pouvoir réagir rapidement face à un évènement d'origine naturelle, technologique ou humaine (intrusion) et qui pourrait causer de graves dommages sur les personnes, en l'occurrence écoliers et enseignants, **il est décidé** d'installer

- un ensemble vocal d'avertissement (sons différents suivant l'évènement),
- un système de vidéophone
- deux nouvelles portes d'accès « anti-intrusion » (maternelle et primaire)

Une subvention au titre de la D.E.T.R. est sollicitée.

Montant des frais suivant devis :

· sirènes et sons différents :	4 007,50 € H.T.	4 809,00 € T.T.C.
· kits vidéo, 2 entrées :	1 292,42 € H.T.	1 550,90 € T.T.C.
· acquisition et pose 2 portes :	5 630,00 € H.T.	6 756,00 € T.T.C.
· provision pour imprévu :	500,00 € H.T.	600,00 € T.T.C.

Plan de financement :

- Devis total : 11 429,92 € H.T. 13 714,00 € T.T.C.
- Subvention sollicitée : 6 857,95 €
- Montant restant à la charge de la Cne. :
4 571,97 € H.T. 6 856,05 € T.T.C.

Après délibération et à l'unanimité des présents les propositions décrites ci-dessus sont acceptées.



Loi ALUR du 24 03 2014 – Abandon par l'Etat de l'étude des P.C.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les permis de construire ne seront plus étudiés par l'Etat, par l'intermédiaire des D.T. (anciennes DDE Thionville et Sarreguemines). La commune n'ayant pas les moyens de suppléer à ces services, le conseil décide de confier ce travail à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs – C.C.C.E. – qui possède un service compétent.

Budget 2016 – Décision modificative n°1 –

L'assemblée a pris la D.M. suivante :

- Article 2188 : + 15 000,00
- Article 2333 : - 15 000,00

Intercommunalité : C.C.A.M. Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

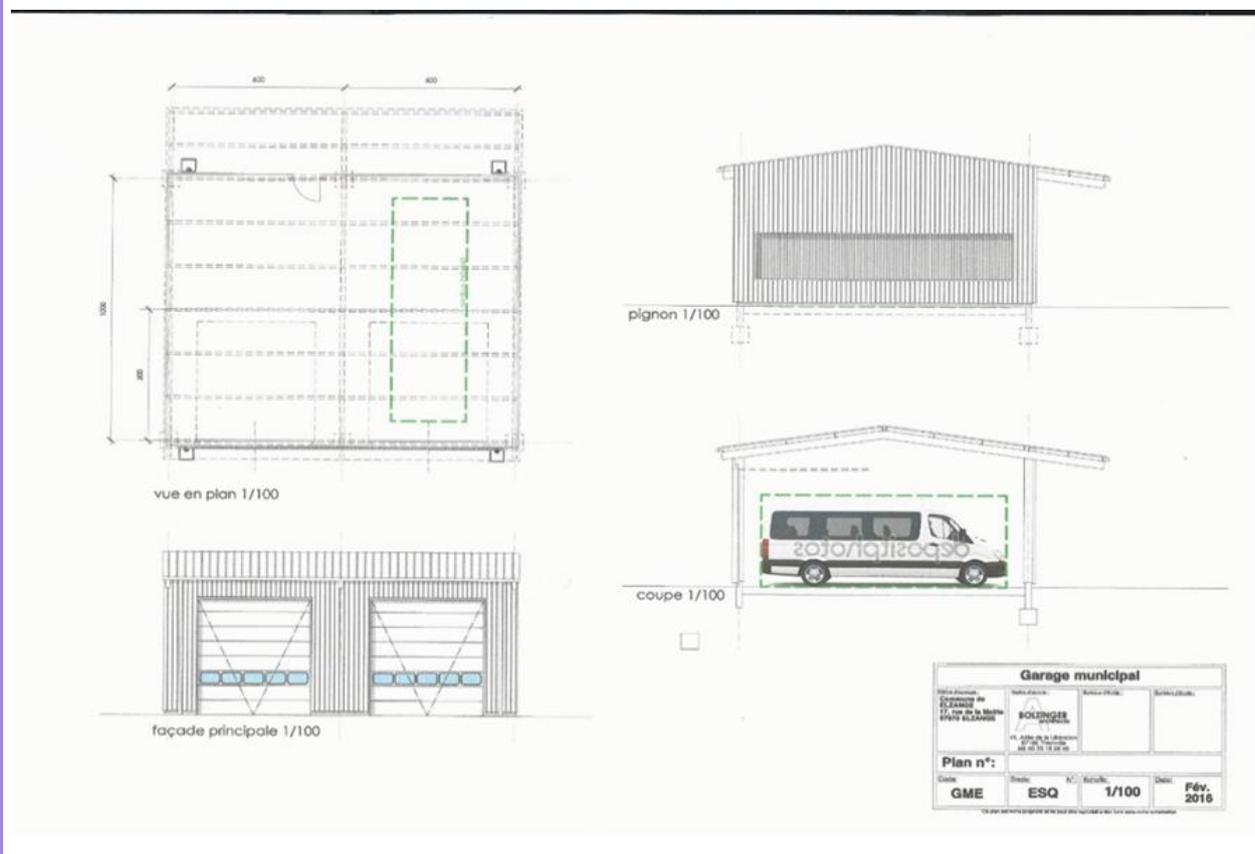
Après explications du maire et délibération, il est décidé d'approuver les propositions de la C.C.A.M. quant aux Attributions de Compensation, - A.C. – pour 2016 et 2017.

Construction du garage-atelier :

Compte-rendu de la commission d'appel d'Offres – C.A.O. – du 25 novembre 2016, ayant pour but le choix des entreprises.

Etaient présents :

- le maître d'œuvre Bernard BOLZINGER, architecte
- le bureau municipal (Maire et adjoints).



Lot n° 1 : VRD Gros Œuvre

estimation : 66 000,00 € HT

	S G 2 E	M G R	B T C M	W Z	CARDOT
Offre	86 116,00	67 000,00	71 732,50	70 539,70	65 429,91
Après négociation		60 900,00	70 000,00	66 950,00	63 461,10

Lot n°2 : charpente – couverture - bardage – serrurerie - estimation : 47 000,00 € HT

	HOUVER	BTCM	CASTELLANI	ATELIERS BOIS
Offre	54 108,50	71 455,05	84 878,00	122 444,13
Après négociation		70 000,00	81 000,00	

Lot n°3 : électricité

estimation : 10 000,00 € HT

	HOFFMANN	B T C M
Offre	9 209,19	10 725,00
Après négociation	9 000,00	10 000,00

Totaux :

	Travaux	Maître d'œuvre	Total	
Estimations :	123 000,00	12 300,00	135 300,00 HT	162 360,00 TTC
Après CAO :	124 008,50	12 300,00	136 308,50 HT	163 569,50 TTC
			(TVA 27 261)	

Les Entreprises : MGR pour le lot 1, HOUVER pour le lot 2, HOFFMANN pour le lot 3, ont été choisies.

Subventions acquises mais non versées :

- *Etat par la D.E.T.R.-Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - :*
47 355,00 € soit 35 % sur 135 300 € H.T.
- *Département par l'AMITER – Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires - :*
25 000,00 € soit 28 % sur le reste ou 18 % sur 135 300 €

Reste pour la commune : 63 953,00 € H.T. + 27 261,00 de TVA que l'on retouchera en partie
L'assemblée entérine le choix de la commission à l'unanimité des présents.



Soirée théâtrale – refus –

Après délibération, le devis présenté par la Compagnie « Les Uns, Les Unes » de Sérémange-Erzange, pour une prestation du spectacle « Un p'tit coin d'paradis », à l'Espace Socioculturel d'Elzange, d'un montant de 1 423,76 €, plus les frais, est refusé.

1^{er} septembre 2016 : c'était la rentrée.

Non nous ne sommes pas au Canada !

Bien que le nouveau bus municipal soit jaune, à la grande joie des élèves, nous n'avons pas traversé l'Atlantique !!! C'est bien la rentrée des classes à Elzange, et notre fidèle chauffeur Liliane, n'a pas un accent québécois !

Donc, rentrée joyeuse, avec des élèves heureux de se retrouver, temps idéal, cadre champêtre à deux pas de la forêt, classes relookées, enseignants fidèles et effectif correct. Tout ce qu'il faut pour ne pas trop regretter les « grandes » vacances ! Quatre-vingt-cinq élèves à ce jour, répartis dans quatre classes. Parents nombreux, qui se congratulent, parlent des vacances, une ambiance très familiale. Ce qui n'empêche pourtant pas quelques pleurs à la maternelle pour les tout petits qui découvrent un autre univers, mais qui sècheront vite leurs larmes, chouchoutés par Rachel et Nathalie.

L'école Maginot vit et fait la fierté des habitants.





Le Kick-boxing

a

de plus

en plus

d'adeptes !

A la grande joie de Mounime,
le maître des lieux, petits et grands,
garçons et filles,
s'éclatent deux fois par semaine.



L'Association Sportive et Socioéducative – A.S.S.E. – en Assemblée Générale.

Début septembre, le comité de l'A.S.S.E. avait invité toutes les personnes intéressées par leur association qui œuvre, en partenariat avec l'équipe enseignante, pour le bien-être des élèves de Maginot, en vue de la tenue de leur assemblée générale annuelle. L'assistance réduite a quand même délibéré et les débats furent riches et intéressants, démontrant, encore une fois, combien cette association est vivante, dynamique et toujours pleine d'idées pour le plus grand bien de nos jeunes. Les différents rap-

ports ont rappelé les nombreuses activités menées tout au long de l'année qui ont permis, entre autre, de financer des sorties scolaires, et par la même occasion, d'offrir des divertissements à la population : théâtre, one-man-show, concours de belote, marche, marché aux fleurs et de Noël, et bien sûr la traditionnelle kermesse de fin d'année scolaire.

Voici son comité réélu à l'unanimité : Myriam Tessari, reste présidente, une tête nouvelle, Maëlle Ksak, devient la secrétaire, les finances sont confiées à Amal Addou. Ce bureau est aidé par Eric Hoefel, Laurent Demenus, Muriel Ziviani, Nathalie Ladeuil, Audrey Boluda et Marianne Duchatelle, membres actifs. Bravo à tous ces bénévoles et merci.

Diplômés félicités.

Ils ont quitté leur école élémentaire Maginot, depuis 5 ans pour les uns et 8 ans pour les « grands ». La municipalité leur a permis de se retrouver à l'Espace Socioculturel et d'échanger sur leur nouvelle vie de lycéen ou d'étudiant. Car, comme chaque année, le bureau municipal les a félicités pour leur succès scolaire, devant leurs parents et les seniors, réunis pour leur fête annuelle.

Dix collégiens elzangeois ont passé avec succès, en juin dernier, leur premier examen officiel du Brevet des collèges, les autorisant à rejoindre les bancs du lycée, ce sont Latina Marinelli, Pierre Mouzer, Mehdi Meknaci, Julien Besançon, Jocelyn Tessari, Eléa Toth, Maxime Bruck, Clémence Grand, Manon Hinschberger, Ida Staccioni.



Quant aux nouveaux bacheliers, ils sont neuf à avoir intégré, qui la faculté, qui un grand lycée pour une prépa ou un examen supérieur : Charlotte Guédes, Laurène Bertram, Elsa Wolff, Kyllian Demenus, Léa Triole, Valentine Meligner, Alexandre Castagna, Jimmy May, Benjamin Gonçalves.

Le maire après les avoir tous félicités à tour de rôle, leur a remis un cadeau, au nom de la commune, en l'occurrence, un bon d'achat. Cette petite cérémonie amicale et chaleureuse s'est terminée par le verre de l'amitié partagée avec toutes les générations.

Enquête « PETITE ENFANCE »

Dans le cadre de l'étude petite enfance menée sur le territoire, la C.C.A.M. a, par l'intermédiaire de la CAF, envoyé un questionnaire aux familles ayant des enfants de -3ans. Malheureusement, les réponses sont très insuffisantes pour extraire des données utiles. Voici un nouvel appel :

«CCAM : Enquête à destination des familles : vous avez un enfant de -3ans, complétez en ligne le questionnaire : ccam.scop-reperes.fr. Plus d'infos : Mme Michalik 03 82 83 64 63»

Le questionnaire est disponible en mairie ou peut être envoyé en P.J. par courriel.

Angélique MICHALIK-KNAUS, Responsable Petite Enfance, 07.76.58.10.30

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
8, rue du Moulin 57920 BUDING
Tél 03.82.83.21.57 / Fax 03.82.83.61.57
www.arcmosellan.fr / www.facebook.com/arcmosellan



Séniors en fête.

Comme chaque année au mois de novembre, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale – C.C.A.S. – avaient convié les têtes plus ou moins blanches de la commune à une journée de convivialité à l'Espace socioculturel.

Repas de fête, cadeaux aux doyens, chants, jeux, après-midi animé par El Ricardo, le célèbre homme-orchestre. Excellente ambiance pour nos aînés.



GRAND SOLEIL ET BONNES AFFAIRES

La traditionnelle brocante organisée par l'Association Elzangeoise de Fêtes - A.E.F.- s'est déroulée cette année, en plein été, dimanche 28 août sous un soleil éclatant et une chaleur caniculaire. Fort heureusement le cadre de cette manifestation, propose quelques places de choix à l'abri des fameux platanes devant le groupe scolaire Maginot. Dès 8 heures du matin, il était difficile de circuler rue de Picardie, dont les bas-côtés étaient déjà envahis de véhicules.



Vaisselle, livres, revues anciennes, vêtements ou outils d'une autre époque, étaient étalés souvent sur des tréteaux de fortune au grand bonheur des chineurs. Petit air de souk, où on prend le temps de marchander et de repartir ravi d'avoir réussi à faire baisser le prix de quelques euros !

L'Association s'était aussi préoccupée de l'intendance. Et pour éviter les insolations et attirer quand même les gourmands, les tables de restauration étaient à l'abri sous le préau, où les affamés pouvaient déguster les incontournables saucisses-frites et surtout se « réhydrater » !



Les voiliers de Gaby ont mis les voiles !

Durant une semaine, fin septembre, Gaby, le « quartier-maître » sympathiquement connu de tous, a laissé appareiller ses voiliers, pour les faire « échouer » à l'Espace socioculturel. C'est là qu'ils ont fait l'admiration des fanas de la mer et en particulier des élèves de Maginot.



Passation de pouvoir à la 10^{ème} Compagnie du 40^{ème} R.T. de Thionville.

La cérémonie de passation de commandement à la tête de la 10^{ème} Cie de réserve, entre le capitaine Franck Grimeler et le capitaine Christophe Morrone, s'est déroulée devant la mairie, puis à l'Espace Socioculturel pour la partie discours et convivialité. C'est, le colonel Augustin, chef de corps du 40, qui a confié fanion et responsabilité au nouveau capitaine, Christophe Morrone.



Passation de commandement, décorations, éloge de l'élan citoyen... la cérémonie, empreinte de sérieux, suivie par la municipalité et une partie de la population, a démontré que l'armée est présente pour protéger les citoyens.



Honneur à nos morts.

La commémoration de l'armistice, qui mit fin, aux combats de la guerre 14-18 ainsi qu'à l'annexion de la Moselle par nos voisins allemands, s'est déroulée le 10 novembre, en soirée, sous une pluie diluvienne... Et malgré ce mauvais temps, ce fut une cérémonie suivie par une assistance nombreuse et recueillie. A noter la présence effective des élèves du groupe scolaire Maginot accompagnés de leurs enseignants qui les avaient préparés, afin que ce rappel historique soit gravé dans leur mémoire. Ce fut une « leçon » d'instruction civique vécue et animée par nos jeunes Elzangeois : lecture des noms des soldats morts au combat avec le dépôt d'une bougie au pied du monument, pose d'une rose blanche par les demoiselles devant la stèle des Ukrainiennes, lecture d'extraits de la lettre d'un poilu, chant « *a cappella* » de deux couplets de la Marseillaise.

Ont rehaussé également cette cérémonie, un détachement des militaires de la 10^{ème} Cie du 40^{ème} R.T. de Thionville (compagnie jumelée à la commune), les pompiers avec leur drapeau, les Jeunes Sapeurs et leur fanion, des délégations d'associations patriotiques, des élus municipaux et départementaux, sans oublier les habitants de la commune qui avaient osé braver le mauvais temps.

En terminant son allocution d'accueil, le maire a rappelé : « *Nous avons le devoir de mémoire, nous ne devons pas oublier ce cataclysme rendu possible par la folie de quelques gouvernants.*

Plus aucun survivant, il ne nous reste que des noms inscrits sur la pierre, et des lettres pathétiques, envoyées depuis les tranchées.

Alors, acceptons, de consacrer quelques instants de recueillement, une fois par an, devant ce monument afin que ces jeunes hommes ne meurent pas deux fois. »



quelques nouvelles

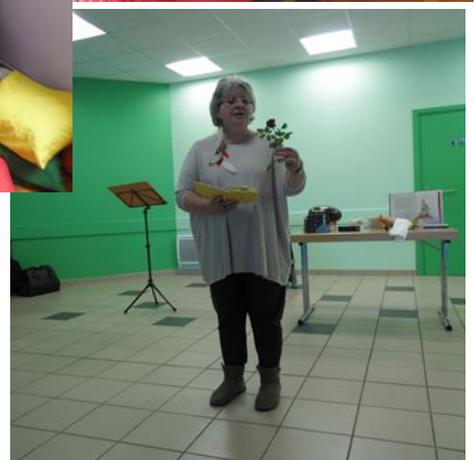
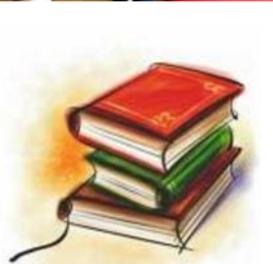
Durant le quatrième trimestre 2016, votre bibliothèque avec l'aide de la CCAM et du département a organisé 2 manifestations.

La première courant Octobre dans le cadre de « LIRE EN FÊTE » avait pour thème « LES PIONNIERS DE L'AVIATION »

Le 5 Octobre : un atelier origami sur la construction d'avions en papier

Le 12 Octobre : un voyage en avion de nos petits héros dans la littérature enfantine pour nos bébés lecteurs puis à la suite du Petit Prince pour les enfants de 3 à 11 ans.

Du 14 au 15 Octobre : une exposition de modèles réduits suivie des contes du Petit Prince et sur les traces de Saint-Exupéry par la conteuse Mireille WIEMAR



La seconde en Décembre dans le cadre des « NOËLS DE MOSELLE » avait pour thème « LES INSTANTS MAGIQUES en bibliothèque »

Le 3 décembre : « contes des frimas d'hiver » par le conteur Stéphane KNEUBUHLER

Et dégustation de Spritz autour d'un café.

Le 6 Décembre : petites histoires et chansons de Noël pour les petites oreilles de nos bébés-lecteurs avant la distribution de friandises par Saint-Nicolas et la municipalité.

Le 14 décembre : histoires et chansons de Noël suivi d'un goûter pour les enfants de 3 à 11 ans

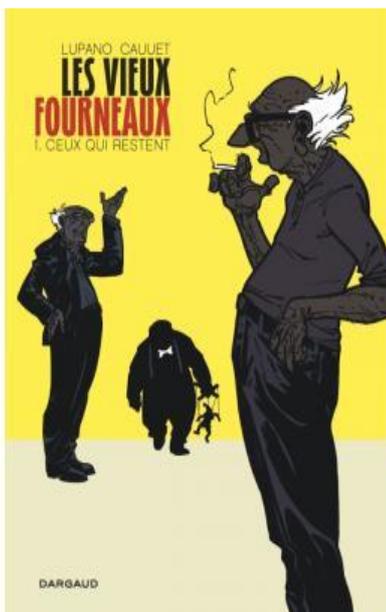
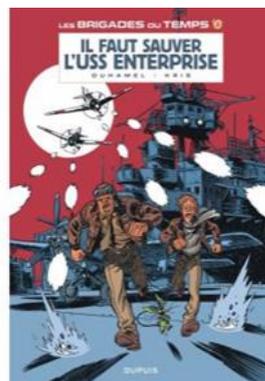
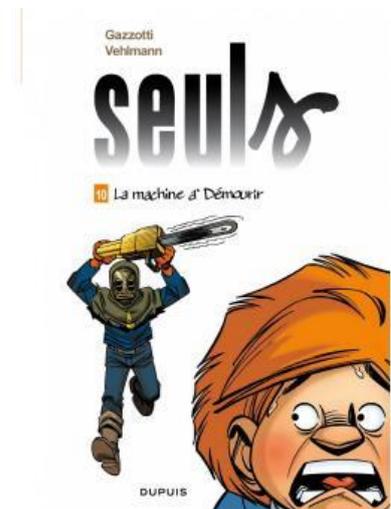
Le 19 décembre : découverte de jeux de société pour toute la famille en attendant Noël avec dégustation de gaufres et de crêpes.

de votre bibliothèque

Cette année, le Père Noël avec l'aide du département a déposé dans les rayonnages de votre bibliothèque un assortiment de BD pour tout public afin d'actualiser sa collection parmi lequel vous trouverez:

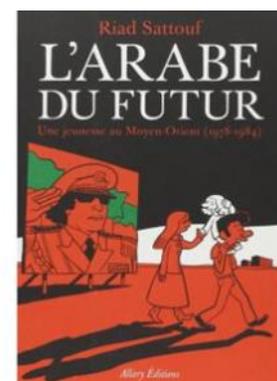
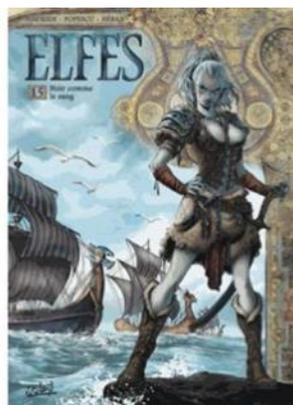
Pour la jeunesse

- Les blagues de Toto
- La guerre des Lulus
- Tamara
- Seuls
- Les brigades du temps
- Nini patalo
- Chronokids
- Quatre sœurs
- Les carnets de Cerise...



Pour les ados et adultes

- L'arabe du futur
- Tu mourras moins bête
- Les vieux fourneaux
- Zombillenium
- Elfes
- Un printemps à Tchernobyl



Et des mangas

- Assassination classroom
- Pluto
- My hero académie
- A silent voice
- Chocla et vanilla...



SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE



Ami ou ennemi de l'homme ?

La société Lorraine Environnement, qui assure les prestations de collecte des ordures ménagères, a alerté la municipalité quant à la présence récurrente de chiens non tenus en laisse sur le territoire d'Elzange, ce qui perturbe les opérations de collecte. Ces animaux, connus pour être tout simplement l'ami de l'homme, peuvent présenter un caractère agressif envers les équipages ou tout simplement provoquer un problème de sécurité lors de la traversée de la commune.

D'autre part plusieurs plaintes sont parvenues en mairie, émanant surtout des mamans qui amènent leurs jeunes enfants sur les aires de jeux, souvent dégradées par la présence des déjections canines!! La municipalité a décidé d'installer des « bornes » supportant des distributeurs de sachets hygiène canine, pour ramasser les « crottes » de nos chers toutous.

A cette occasion, il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent respecter quelques règles classiques : tenir son chien en laisse, ne pas laisser des traces malodorantes et glissantes... Un autre conseil pour rassurer le personnel des collectes, maintenir son animal de compagnie dans un enclos fermé les jours de ramassage !



DU TRAVAIL DE PRO. !

Damien et Laurent de l'équipe technique communale, ont montré une fois de plus leur polyvalence.



Pour remplacer la vieille porte en bois, qui donnait accès au verger jouxtant le cimetière, ils ont concocté dans leur atelier un portail en fer du plus bel effet ! Vu l'importance et donc le poids de l'objet, ils ont fait appel aux élus et lundi 19 décembre sous une brume matinale, le portail a été mis en place.

Une « inauguration » sans bruit, suivie d'un café schnaps chez M. le maire, histoire de se réchauffer !

Etat Civil 2016



NAISSANCES

Liaam MACRELLE le 30 mai , 11 Rue de Picardie
Sienna LOPES OLIVEIRA, le 19 septembre, 1A rue de Bretagne
Maxence BOCAGE, le 27 septembre, 20 rue de la Scierie
Adam MOUNIAPIN, le 24 novembre , 2D rue de Bretagne
Yelina MAX, le 29 novembre, 11d rue de Savoie



MARIAGE

Christophe RUMIGNY et
Audrey GELLENONCOURT
le 18 juin



DÉCÈS

Clément KLEIVER , le 24 avril ; 76 ans.
Raymond RAKAMARIC, le 5 mai ; 73 ans.
Mohammed MEKNACI, le 23 mai ; 86 ans
Jean-Marie MOLIN, le 19 juillet ; 63 ans.